

**CENTRE DE SOINS
NON PROGRAMMÉS
(CSNP)**



Sites hospitaliers de Thouars et Parthenay

■ **PRÉSENTATION**

PAGES

1

■ **MODALITÉS D'ACCUEIL**

1

■ **PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET SOIGNANTE**

2

■ **PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE**

3

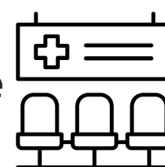


PRÉSENTATION

Le Centre de Soins Non Programmés est un dispositif qui permet :

■ une réponse de proximité

■ temps global de prise en charge inférieur à une heure



■ la prise en charge de soins urgents de 1er niveau (hors urgences vitales et nécessité d'examens complexes et/ou d'une hospitalisation)
Exemples : sutures, examens ORL, petits traumatismes...

Il fonctionne en réseau avec le SAMU - Centre 15*, les services d'urgences de proximité et la médecine de ville.

**Le SAMU - Centre 15 est un centre de régulation médicale qui a pour mission de recevoir et traiter les appels d'urgences médicales. Il est basé à Niort.*



**TOUTE URGENCE VITALE DOIT FAIRE L'OBJET
D'UN APPEL AU 15**

MODALITÉS D'ACCUEIL



OUVERTS 24H/24 ET 7J/7

■ Pour une bonne orientation au regard des symptômes décrits, il est recommandé d'appeler le SAMU - Centre 15 avant de venir.



La Journée

Les portes sont ouvertes (sauf cas exceptionnels).

La Nuit

Les portes sont fermées pour des raisons de sécurité. Vous êtes invité à décrocher le téléphone situé à l'entrée.

Vous serez directement mis en relation avec le SAMU - Centre 15, qui organisera votre accueil au CSNP ou vous orientera vers le dispositif adapté.

PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET SOIGNANTE



■ **Vous êtes pris en charge par l'équipe du SMUR* 24h/24.**

**Le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation comporte un équipage composé d'un médecin, d'un infirmier et d'un ambulancier ainsi que d'un véhicule équipé de tout le matériel garantissant la prise en charge de l'urgence vitale. Il y en a un à Thouars, un à Parthenay, un à Faye-L'Abbesse.*

■ Le CSNP est équipé pour permettre la réalisation d'**examens radiologiques et sanguins**



PRISE EN CHARGE ADMINISTRATIVE

- La prise en charge au CSNP est dispensée d'avance des frais.
- Une pièce d'identité vous sera demandée au moment de l'accueil par l'infirmière.
- A la fin de la consultation, vous serez dirigé vers le secrétariat des consultations pour finaliser votre dossier administratif. Votre carte vitale et votre carte mutuelle sont nécessaires.
Si le secrétariat est fermé, nous vous inviterons à revenir ultérieurement.

Site de Parthenay

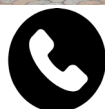
13 rue de Brossard
CS 60199 79205 Parthenay CEDEX



Joindre le CSNP de Parthenay :
05.49.68.30.29

Site de Thouars

2 rue du Docteur André Colas
79100 Thouars



Joindre le CSNP de Thouars :
05.49.68.30.52



communication@chnds.fr